

La Lettre d'Arvert

n° 69

ÉTÉ
2019

Bel été à Arvert...
Nature protégée...



ABORD TAXI

dessin : © freepik.com



TRANSPORT DE MALADES ASSIS 7 J/7

Hôpitaux - Entrées / sorties - Consultations

Radiothérapie - Chimiothérapie - Dialyse

www.abord-taxi.fr
abordtaxi@orange.fr

SIRET N°512 474 826 0017 APE 4932Z



véhicules standing
GARES- AEROPORT
de 1 à 9 places

ETAULES - ARVERT - ROYAN - 06 07 52 73 40

BONNE MAISON
Constructeur

Jonathan JASMAIN
06 47 10 56 91

10, rue de la Source
17530 ARVERT

E-mail : bonne.maison17@orange.fr
site : www.bonne-maison.com

BONNE MAISON
Depuis 1988
Constructions
Artisanales
05 46 23 07 10
www.bonne-maison.com

BRICO PRO
Si Pro, si Proche!

OKI
MATÉRIEL DE NETTOYAGE

FRANCE MATÉRIAUX

MATÉRIAUX - BRICOLAGE - JARDINERIE - ISOLATION - BOIS
CARRELAGE - SANITAIRE - MOTOCULTURE - PLEIN AIR

2^{EM} Rue des Justices 17530 ARVERT

SERVICE APRÈS VENTE ASSURÉ EN MAGASIN

Tél. 05 46 36 46 80 - Fax 05 46 36 91 32

www.bricopro-arvert.com

Le Salon de l'Optique

ARVERT **LA PALMYRE**
Face à la Pharmacie Face à l'Office de Tourisme
05 46 75 48 61 06 50 78 29 14

SUPER U Arvert

107 avenue de l'Étrade
05 46 36 46 57

www.superu-arvert.com SuperUARvert

DRIVE location traiteur

Coop Atlantique

CENTRE FUNÉRAIRE - HORSEAU - PRESQU'ÎLE d'ARVERT

Conseillers funéraires de France

A votre disposition pour tous renseignements ou services

Florent et Delphine

10, av. de l'Étrade
17530 ARVERT

centrefunerairehorseau@gmail.com
www.centre-funeraire-horseau.fr

POMPES FUNÉBRES
FUNERARIUM
MARBRERIE
MAGASIN FUNÉRAIRE
TEL: 05.46.36.34.75
24H/24H

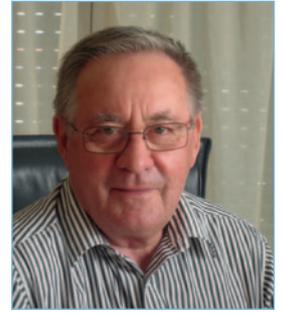
Progrès forme Aquasport

Aquabike **Aquagym** **Natation** **Pilates** **Fitness** **Cardio-musculation**

Moulin des Justices - Rue du Grand-Pont - 17530 Arvert (Centre Commercial SUPER U)
06-33-83-02-14 05-46-08-09-70
<http://progresformeaquasport.com/>



MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Le printemps est souvent la période propice à lancer des transformations plus ou moins importantes dans nos communes pour mieux adapter notre territoire à la convenance des habitants.

Pour ce faire, toutes les forces vives de notre commune et de nos associations travaillent pour rénover, pour embellir et surtout améliorer la qualité de vie des habitants. Certains de ces changements peuvent perturber la vie communale – ce dont nous vous prions de nous excuser – mais ils sont absolument nécessaires.

Sur notre commune, différents acteurs sont intervenus ou interviennent pour préparer les changements à court terme, mais aussi à moyen ou long terme. L'amélioration des réseaux voiries et leur embellissement, la maintenance des bâtiments ont largement mobilisé les services techniques de la ville. Sont également intervenus la CARA (assainissement, transports), le Conseil Départemental (pose de la fibre optique pour l'arrivée de la THD – Très Haute Définition), les entreprises mandatées par la Commune : réfection des chaussées, réseau pluvial, réseau eau potable, réseau téléphonique, remise en état des trottoirs...

Il est à noter qu'une large part du temps et des finances a été consacrée à faire face malheureusement au non-respect du bien commun et aux très nombreuses dégradations.

A côté de ces aspects visibles, le Conseil Municipal doit chaque année prévoir un budget conséquent pour le fonctionnement des services ainsi que pour les réparations lourdes et la création ou l'amélioration des éléments rendus indispensables à la qualité de vie. C'est un exercice difficile d'autant qu'il s'accomplit dans le contexte du maintien, voire la baisse des dotations de l'Etat et dans le respect de deux exigences : pas d'augmentation du taux des taxes communales et maintien de

la capacité d'endettement inférieur à 4 ans.

D'autre part, le Conseil Municipal se doit de travailler au respect des exigences de la loi qui nous engage en particulier à la construction de logements à loyer abordable, sous la menace de pénalités.

Concernant les 12 prochains mois, le Conseil Municipal a programmé :

- la rénovation de l'ex RD 14 (de la rue du Littoral à la rue de la Beaune) avec la rénovation des réseaux eau potable, pluvial, téléphone, la création de voies piétonnes (et cyclables quand la largeur le permet) : de septembre 2019 à juin 2020
- la création de 6 locaux commerciaux entre la halle et la rue du Marché, de sorte à redonner vie économique à ce secteur (début des travaux en septembre-octobre 2019)
- la fermeture de la halle, pour le confort des utilisateurs (février 2020)
- la création de parkings rue des Ecoles

Il étudie également :

- le regroupement des 3 classes de la rue des Tilleuls sur le terrain déjà acquis, près du restaurant scolaire
- la réalisation de logements à loyer abordable rue de la Beaune
- le projet de réhabilitation de l'immeuble rue des Petits Commerces et celui de la rue du 14 juillet au n°2
- un plan de circulation, afin de sécuriser les déplacements
- la possibilité de placer des installations de vidéo-protection

Les travaux importants de voirie gérés par le département vont se dérouler en cette fin de mandat, bien que nous les avons sollicités depuis une dizaine d'années ! Mieux vaut tard que jamais ...

Le Maire, Michel PRIOUZEAU

 Le Mot du Maire p.03

 Infos Municipales p.04

 Environnement p.12

 Bienvenue à... p.13

 Jeunesse p.14

 Vie associative p.16

 Animations
& Culture p.20

 Infos CARA p.24

 Etat Civil p.25

 Jeux p.25

 Numéros Utiles
& Cartes postales p.26

Directeur de la publication :

Michel PRIOUZEAU,
M. le Maire d'Arvert

Rédaction : Commission

communication : Eric BAHUON,
Marie-Christine PERAUDEAU,
Bernard LAMBERT, Agnès
CHARLES, Christel COLLET,
Anita CHAMBOULAN,
Suzy LAMY-JACQUES,
Daniel TROTIN

Réalisation & Impression :

Imprimerie Atlantique Offset

La municipalité remercie toutes les personnes
ayant contribué à l'élaboration de ce
numéro de la Lettre d'Arvert.



10-31-1685

Infos Municipales



CONSEILS MUNICIPAUX : EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS

L'intégralité des décisions est consultable sur notre site internet : www.arvert.fr

> CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG : CESSION D'UN LOCAL SITUÉ DANS L'ENSEMBLE COMMERCIAL

Compte tenu du désistement d'un acquéreur concernant un local situé dans l'ensemble commercial de l'avenue de la Presqu'île, la Commune a recherché un nouvel acquéreur. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDENT de céder le dit-local cadastré H 2604 d'une surface de 266 m² au prix de 13 500 € à Madame RAISON, AUTORISENT le Maire ou son représentant à signer le compromis de vente et l'acte à intervenir, DISENT que les frais de rédaction de l'acte seront à la charge de l'acquéreur.

ZAC FIEF DE VOLETTE - AUTORISATION SIGNATURE UN COMPROMIS

Par délibération en date du 30 juillet 2018, le conseil municipal avait émis un avis favorable au projet de construction de logements aidés sur la partie sud de la ZAC FIEF DE VOLETTE.

Compte-tenu de la nécessité d'avancer sur ce projet, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de signer un compromis de vente avec la société porteuse du projet de constructions, la société ARGO pour lui permettre de déposer le permis de construire et le dossier d'agrément auprès des services de l'Etat.

Le compromis comprend les éléments suivants :

- une première période (jusqu'au 15 septembre 2019) : durée de dépôt du permis de construire
- une seconde période (jusqu'au 15 juillet 2020) durant laquelle la société devrait signer le contrat de réservation avec un bailleur social, obtenir les agréments et le financement et purger le permis de construire.

En cas de recours contre le permis de construire, les parties se rapprocheront sous un délai de 30 jours pour étudier les suites à donner à la promesse : la Commune pourra selon le cas se libérer de la promesse de vente ou la société pourra renoncer à la condition de purge.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de céder le terrain d'une surface de 5 469 m² au prix de 22 € HT le m², soit pour une somme de 120 318 € HT et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le compromis de vente à intervenir.

> CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2019

DELIBERATION PORTANT APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR POUR LA FORMATION

La loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à

l'emploi conjuguée à la loi dite « loi travail » du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, renforcent ce droit et sont à l'origine de nombreux textes réglementaires (décret, ordonnance, circulaire) relatifs à la formation professionnelle tout au long de la vie. Ces derniers déterminent notamment les dispositions relatives à un nouveau dispositif, le CPA (compte personnel d'activité) dans la fonction publique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, FIXE les priorités de formations, ADOPTE le règlement intérieur concernant la prise en charge des frais de formation, les critères d'instruction, le plan de formation des agents.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL : REHABILITATION CHAUFFAGE DES ECOLES

Suite au diagnostic effectué par le bureau d'études ABAQUE concernant les dysfonctionnements du chauffage de l'école élémentaire, il convient de prévoir rapidement des travaux de réhabilitation destinés à mettre aux normes le local de la chaudière et revoir entièrement la distribution du réseau en créant un nouveau réseau de chauffage (fuites importantes constatées actuellement)

Dépenses	HT	recettes	HT
Mise aux normes du local	8 224,34 €	Commune ARVERT	20 863,61 €
Création d'un nouveau réseau de chauffage	16 631,82 €	Subvention sollicitée Conseil Départemental	5 100,00 €
Essais-réglages-mise en service	1 107,45 €		
TOTAL	25 963,61 €	TOTAL	25 963,61 €

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDENT la réalisation des travaux de réhabilitation du chauffage de l'école élémentaire, APPROUVENT le plan de financement tel que présenté et AUTORISENT le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions ont fait l'objet d'une étude par la Commission animations en date du 1^{er} avril 2019 dont les conseillers ont eu compte-rendu. La Commune participe directement aux activités associatives par l'attribution de subvention mais également par la mise à disposition de personnel et/ou salles diverses : montant de ces mises à dispositions : 47 397,08 € pour 2018

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDENT d'attribuer les subventions annuelles aux associations telles

que définies ci-dessous:

ASSOCIATIONS SPORTIVES	subvention 2019	aides en nature
HANDBALL CLUB	500,00 €	x
JUDO CLUB	350,00 €	/
UST RUGBY	500,00 €	/
FITNESS CLUB	200,00 €	x
GYM. VOLONTAIRE	200,00 €	x
CLUB BMX	200,00 €	/
PRESQU'ILE ARVERT FOOTBALL	1 000,00 €	x
MAC 17	200,00 €	x
AMPA	200,00 €	x

ASSOC. LOISIRS-CULTURE-SOLIDARITE	subvention 2019	aides en nature
COMITE COMMEMORATION	100,00 €	x
PIGEON SPORT	100,00 €	/
FNACA	100,00 €	/
Collectif caritatif	500,00 €	x
Groupeement Pensionnés	250,00 €	x
Donneurs de sang	100,00 €	/
ASS. Entraide Protestante	200,00 €	/
UNRPA	200,00 €	x
SNSM	150,00 €	/
AMIS DES BETES	300,00 €	/
KTY'S CLUB COUNTRY	100,00 €	x
PAYS ARVERT TOURISME	7 500,00 €	x
NAT VERT	300,00 €	x
ADJSP 17	100,00 €	x
FOYER RURAL	1 220,00 €	x
COS	7 500,00 €	x

ASSOCIATIONS SCOLAIRES	subvention 2019	aides en nature
COLLEGE – ensemble de cuivres	750,00 €	/
ECOLES – voyage et Noël	13 €/enft	x

ASSOCIATIONS DIVERSES	subvention 2019	aides en nature
CLOWNS STETHOSCOPES	100,00 €	/

SUBVENTION FOYER RURAL : SEMAINE DU THEATRE

Dans le cadre de l'organisation de l'animation Théâtre en Presqu'île, le Foyer rural a permis aux enfants des écoles de bénéficier d'animations et de spectacles. Des pièces ont été proposées tout au long de la semaine.

Le budget global de cette animation est de 5 536 €. Le Foyer Rural a déposé une demande de subvention dans le cadre du programme LEADER. Ce projet a reçu un avis favorable d'opportunité. Dans le cadre de ce programme, la Commune doit affirmer son soutien financier outre l'aide matérielle apportée. Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 1536 € ce qui permettra au Foyer Rural de solliciter 4000 € auprès du FEADER.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTENT de verser une subvention de 1536 € au Foyer Rural dans le cadre de l'opération THEATRE EN PRESQU'ILE et DISSENT que la Commune financera le solde après déduction des recettes à venir, en cas de non obtention de la subvention FEADER.

> CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2019

Comptes administratifs 2018

Vu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge, adopte, à l'unanimité, les comptes administratifs

- budget principal

COMMUNE	résultat de l'exercice 2018		affectation résultat 2017		Clôture 2018	
	investissement	fonctionnement	investissement	fonctionnement	investissement	fonctionnement
recettes	1 246 832,52	2 465 220,28				
dépenses	986 354,85	1 888 047,33				
résultat exercice	260 477,67	577 172,95	-770 497,28	403 982,32	-510 019,61	981 155,27
résultat consolidé	837 650,62				471 135,66	

- budget annexe des ports

PORTS	résultat de l'exercice 2018		Résultat 2017		Clôture 2018	
	investissement	fonctionnement	investissement	fonctionnement	investissement	fonctionnement
recettes	12 912,20	13 156,90				
dépenses	0,00	12 912,20				
résultat exercice	12 912,20	244,70	36 847,14	-17 124,15	49 759,34	-16 879,45
résultat consolidé	13 156,90				32 879,89	

- budget annexe des Moulinades

LES MOULINADES	résultat de l'exercice 2018		Résultat 2017		Clôture 2018	
	investissement	fonctionnement	investissement	fonctionnement	investissement	fonctionnement
recettes	37 048,71	82 146,23				
dépenses	50 706,23	51 519,21				
résultat exercice	-13 657,52	30 627,02	144 025,23	-130 367,71	130 367,71	-99 740,69
résultat consolidé	16 969,50				30 627,02	

- budget annexe de la ZAC FIEF DE VOLETTE

FIEF DE VOLETTE	résultat de l'exercice 2018		Résultat 2017		Clôture 2018	
	investissement	fonctionnement	investissement	fonctionnement	investissement	fonctionnement
recettes	224 475,43	1 949 477,62				
dépenses	1 463 649,31	432 456,00				
résultat exercice	-1 239 173,88	1 517 021,62	867 920,28	-935 564,70	-371 253,60	581 456,92
résultat consolidé	277 847,74				210 203,32	

- résultats consolidés

budgets	investissement	fonctionnement	Résultat 2018
COMMUNE	-510 019,61	981 155,27	471 135,66
LES MOULINADES	130 367,71	-99 740,69	30 627,02
FIEF DE VOLETTE	-371 253,60	581 456,92	210 203,32
LES PORTS	49 759,34	-16 879,45	32 879,89
total	-701 146,16	1 445 992,05	744 845,89

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des services municipaux pour leur action (services technique, administratif et scolaire) qui permet de mener des réalisations pour la Commune et d'assurer la bonne marche de la Commune. Il remercie également les membres du Conseil Municipal pour la bonne entente et le travail concerté qui permettent d'avancer sur de nombreux projets.

Le Conseil Municipal poursuit en adoptant l'affectation des résultats

Biens sans maître :

Le Conseil Municipal, après constatation de biens vacants pour les terrains cadastrés E 294, E 289, E 298, décide à l'unanimité de les incorporer dans le domaine privé de la commune

Panneaux photovoltaïques :

Les membres du Conseil Municipal, par 19 voix pour et 1 voix contre, décident de prévoir la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures des ateliers municipaux, sollicitent le CRER dans le cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

LES BUDGETS COMMUNAUX

> 1 – LE CONTEXTE POUR LE BUDGET 2019

Dans un contexte de croissance économique revu à la baisse (1,3 % en 2019 contre 1,6 % en 2018), l'Etat a annoncé souhaiter maîtriser la hausse de la dépense publique en prévoyant une hausse de 0,60 % en 2019.

En attendant la refonte de la fiscalité locale annoncée pour l'an prochain, les concours financiers de l'ETAT aux collectivités locales sont maintenus. La deuxième étape de suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages va

être engagée et l'objectif de hausse contenue des dépenses à 1,2 % pour les grandes collectivités a été réaffirmé.

Les principales mesures concernant les collectivités :

- une stabilisation globale des concours financiers
- la refonte de la dotation d'intercommunalité
- la poursuite du mécanisme d'exonération de la taxe d'habitation
- les mesures salariales : le gel de la rémunération des fonctionnaires, la poursuite du parcours professionnel,

carrière et rémunération

- le nombre de contrats aidés sera une nouvelle fois réduit
- la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1^{er} janvier 2019

EVOLUTION DES BASES ET DES PRODUITS FISCAUX

Taux d'imposition communaux

taux im position	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
TH	10,48	10,64	10,64	10,64	10,64	10,64	10,64	10,64
TFB	18,01	18,46	18,46	18,46	18,46	18,46	18,46	18,46
TFNB	37,69	38,25	38,25	38,25	38,25	38,25	38,25	38,25

Bases nettes d'imposition

bases fiscales	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
TH	4 143 558	4 546 286	4 799 521	4 947 000	5 155 778	5 150 978	5 277 732	5 473 121	5 718 000
TFB	2 699 373	2 813 214	2 963 888	3 121 000	3 300 354	3 381 867	3 476 471	3 595 330	3 747 000
TFNB	120 796	124 306	153 250	154 000	152 016	151 325	146 719	144 120	145 100
totaux	6 963 727	7 483 806	7 916 659	8 222 000	8 608 148	8 684 170	8 900 922	9 212 571	9 610 100
évolution bases fiscales		7,47	5,78	3,86	4,7	0,88	2,5	3,5	4,32

Produits fiscaux

produits fiscaux	2014	2015	2016	2017	2018
taxe habitation	526 361	548 575	548 064	561 551	582 340
taxe foncière bâti	576 137	609 245	624 293	641 757	663 698
taxe foncière non bâti	58 905	58 146	57 882	56 120	55 126

> 2 – LA SITUATION DE LA COMMUNE D'ARVERT

Avec **3 491 habitants** (population légale) au 1^{er} janvier 2019, la Commune d'ARVERT approche le seuil des 3 500 habitants qui implique des obligations particulières dont la plus emblématique est la *production de logements aidés* mais a aussi des implications sur le fonctionnement de la Commune. *Le nombre de conseillers municipaux passerait de 23 à 27* et la *comptabilité* appliquée à la Commune serait celle des communes de +3 500 habitants (*comptabilité fonctionnelle*) comprenant entre autres une obligation d'amortissement des dépenses d'investissement.

> 3 – SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Le projet de budget reprend les bases fiscales communiquées par les services de l'Etat sans augmentation des taux d'imposition. (Tableaux ci dessus)

3-1 Les charges de fonctionnement : Projection 2019

Les charges de fonctionnement courantes strictes (hors intérêts de la dette) qui regroupent les charges à caractère général, les charges de personnel et les charges de gestion courante ont évolué de 1,05 % entre 2017 et 2018 pour une moyenne entre 2014 et 2018 de 1,08 %

Les charges générales

Entre 2017 et 2018, les charges générales ont connu une progression de 0,66 %. Pour 2019, il est prévu une variation de 3,46 %. En effet, des travaux importants en régie au niveau de la voirie sont prévus nécessitant location de matériel et achat de matériaux en quantités plus importantes. De plus, sont imputées des dépenses relatives aux dommages subis par les écoles suite à la surtension électrique.

CHARGES GENERALES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2018	BUDGET 2019
60 - ACHATS VARIATION DES STOCKS	618 010,26	699 521,00
60611 - Eau et assainissement	305 756,08	377 300,00
60612 - Energie - Electricité	11 080,69	11 100,00
60621 - Combustibles	76 185,47	78 000,00
60622 - Carburants	18 288,53	19 000,00
60623 - Alimentations	20 667,79	20 700,00
60628 - Autres fournitures non stockées	75 183,28	87 200,00
60631 - Fournitures d'entretien	546,74	600,00
60632 - Fournitures petit équipement	7 321,42	7 500,00
60633 - Fournitures de voirie	4 146,62	4 200,00
60636 - Vêtements de travail	23 941,15	68 000,00
6064 - Fournitures administratives	2 446,50	2 500,00
6065 - Livres, disques, cassettes (bibliothèque, méd)	2 167,59	2 200,00
6067 - Fournitures scolaires	6 653,10	6 700,00
6068 - Autres matières et fournitures	10 299,41	10 600,00
611 - Contrats de prestations de services	46 827,79	59 000,00
6135 - Locations mobilières	8 992,84	10 550,00
61521 - Terrains	11 508,49	11 200,00
615221 - Bâtiments publics	1 434,72	1 500,00
615228 - Autres bâtiments	6 944,28	15 500,00
615231 - Voiries	14 308,17	15 000,00
615232 - Réseaux	53 400,40	55 000,00
61551 - Matériel roulant	4 067,12	11 000,00

61558 - Autres biens mobiliers	8 823,87	13 500,00
6156 - Maintenance	4 542,81	4 000,00
6161 - Multirisques	32 840,47	32 900,00
6182 - Documentation générale et technique	23 124,90	23 200,00
6184 - Organismes de formation		
6188 - Autres frais divers	4 634,42	1 400,00
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 506,80	2 000,00
6226 - Honoraires	1 364,83	1 600,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	4 338,40	2 300,00
6228 - Divers	159,00	160,00
6231 - Annonces et insertions		
6232 - Fêtes et cérémonies	3 496,83	4 000,00
6236 - Catalogues et imprimés	24 486,25	20 000,00
6237 - Publications	3 438,54	3 500,00
6238 - Divers	6 013,40	8 500,00
6247 - Transports collectifs		
6251 - Voyages et déplacements	4 379,98	4 700,00
6257 - Réceptions	1 842,64	1 600,00
6261 - Frais d'affranchissement	10 681,04	12 500,00
6262 - Frais de télécommunications	7 660,27	8 000,00
627 - Services bancaires et assimilés	8 899,33	9 000,00
6282 - Frais gardiennage(église,forêts&bois comm	70,34	71,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	736,88	740,00
6284 - Redevances pour services rendus	44 129,86	31 000,00
62878 - A d'autres organismes	9 975,21	10 000,00
6288 - Autres services extérieurs	108,00	600,00
63512 - Taxes foncières	261,00	4 200,00
6358 - Autres droits	3 064,02	3 000,00
637 - Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres	19,07	

Les charges de personnel

Les charges de personnel brutes (sans les remboursements maladies) représentent 55 % des dépenses de fonctionnement réelles. Cette année, s'appliquent des décisions prises par l'Etat en ce qui concerne notamment la poursuite du parcours professionnel, carrière et rémunération.

012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 027 734,47	1 000 650,00
6332 - Cotisations versées au FNAL	3 121,07	2 900,00
6336 - Cotisations au centre national et CNFPT	10 051,75	10 000,00
6338 - Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur ré	1 872,84	1 900,00
6411 - Personnel titulaire	610 101,86	613 000,00
6413 - Personnel non titulaire	26 586,25	24 600,00
64168 - Autres emplois d'insertion	47 747,43	28 550,00
6451 - Cotisations à l'URSSAF	106 608,60	95 700,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	161 717,73	162 500,00
6454 - Cotisations aux ASSEDIC	3 547,55	2 200,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	46 771,07	47 000,00
6456 - Versement au FNC du supplément familial	1 670,00	1 700,00
6458 - Cotisations aux organismes sociaux	1 987,00	4 700,00
64731 - Versées directement		
6475 - Médecine du travail, pharmacie	5 951,32	5 900,00
6488 - Autres charges		

L'évolution de la masse salariale entre 2017 et 2018 connaît une forte progression étant donné qu'il a fallu remplacer les agents en maladie, tout en continuant à les rémunérer : + 3,41 %. Malgré tout, la progression de la masse salariale a été en moyenne de + 1,25 % entre 2014 et 2018.

En 2019, compte-tenu des mouvements de personnel,, la masse salariale devrait connaître une baisse malgré la prise en compte des revalorisations précédemment indiquées.

Les autres charges de gestion courante :

Les autres charges de gestion courante ont connu une baisse entre 2017 et 2018, liées notamment à la participation au SIVOM. Elles connaîtront un fort rebond en 2019 étant donné que le nombre d'enfants inscrits au SIVOM résidant sur la Commune d'ARVERT a nettement progressé.

Ce poste de dépense a augmenté en moyenne entre 2014 et 2018 de 5,2 %

65 - Autres charges de gestion courante	141 700,44	176 692,00
651 - Redevance pour concessions,brevets,licen	380,93	382,00
6531 - Indemnités	49 216,23	50 000,00
6533 - Cotisations de retraite	2 067,12	2 500,00
6535 - Formation		
65541 - Contrib. Fonds compens. charges territori	160,00	210,00
65548 - Autres contributions	51 627,83	81 500,00
6558 - Autres contributions obligatoires	6 412,83	7 000,00
657362 - CCAS	7 530,00	6 100,00
6574 - Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de dro	24 305,50	29 000,00
658 - Charges diverses de la gestion courante		
66 - Charges financières	25 397,22	26 000,00
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	24 306,22	26 000,00
6615 - Intérêts des comptes courants&de dépôts	966,00	
6688 - Autres	125,00	
67 - Charges exceptionnelles	300,00	400,00
6713 - Secours et dots	300,00	
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)		400,00
002 - Déficit de fonctionnement reporté		99 740,69
Total dépenses réelles	1 813 142,39	2 003 003,69

3-2 les recettes de fonctionnement :

Les produits de fonctionnement courant comprennent les impôts et taxes, les dotations et participations (DGF, compensations fiscales...) et les autres produits de gestion. Entre 2016 et 2018, les recettes hors produits exceptionnels, ont progressé de 4,86 %.

Les recettes proviennent pour 62 % des impôts et taxes, 31 % les dotations. Les recettes liées au fonctionnement des services ne représentent que 7 % des recettes de fonctionnement.

La dotation forfaitaire ayant connu une baisse de 4,72 % entre 2016 et 2018 et la dotation de solidarité rurale ayant diminué de 11,75 %, l'augmentation des recettes provient donc essentiellement de la progression des impôts de 3,75 %. Bien que n'ayant pas augmenté les taux d'imposition, la Commune de part les constructions réalisées, a conservé un financement pour la section de fonctionnement.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2018	BUDGET 2019
70 - Produits des services, domaine et v	126 485,09	120 154,00
70311 - Concession dans les cimetières (pro	1 135,70	1 100,00
70312 - Redevances funéraires	52,50	
70323 - Redevance d'occupation du dom.pub	557,00	550,00
7035 - Locations de droits de chasse et de p	5 327,94	5 700,00
7067 - Redev.&droits des serv.péri-scolaire&	83 924,30	83 000,00
70688 - Autres prestations de service	297,00	
70878 - par d'autres redevables	34 595,15	29 504,00
7088 - Autres prod.d'activ.annexes(abon.&v	595,50	300,00
73 - Impôts et taxes	1 453 340,76	1 505 617,63
73111 - Taxes foncières et d'habitation	1 301 520,00	1 355 592,00
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	107,00	
73211 - Attribution de compensation	26 025,63	
73212 - Dotation de solidarité communautaire		26 025,63
73223 - Fds de péréquation des ress com et		
7336 - Droits de place	5 721,70	5 000,00
7381 - Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p	119 966,43	119 000,00
74 - Dotations, subventions et participati	756 605,76	823 413,00
7411 - Dotation forfaitaire	341 757,00	346 307,00
74121 - Dotation de solidarité rurale	212 021,00	305 468,00
74127 - Dotation nationale de péréquation	68 536,00	69 641,00
74718 - Autres	19 051,79	4 280,00
7473 - Départements	455,71	450,00
74758 - Autres groupements		
7478 - Autres organismes	13 728,00	13 728,00
748313 - Dotation de compensation de la réf		
74832 - Attribution du fonds départ. péréquat		
74834 - Etat-Compens.au titre exonérations t	6 642,00	6 610,00
74835 - Etat-Compens.au titre exonérations t	74 832,00	73 517,00
748711 - Dotation d'animation locale reçue	16 170,00	
7488 - Autres attributions et participations	3 412,26	3 412,00
75 - Autres produits de gestion courante	5 177,48	5 100,00
752 - Revenus des immeubles	5 177,48	5 100,00
76 - Produits financiers	11,59	
761 - Produits de participations	4,04	
764 - Revenus des valeurs mobilières de plac	7,55	
77 - Produits exceptionnels	71 922,20	40 566,00
7718 - Autres produits exceptionnels sur op.	15 074,81	
773 - Mandats annulés ou atteints déchéance	0,30	
775 - Produits des cessions d'immobilisations	55 840,00	
7788 - Produits exceptionnels divers	1 007,09	40 566,00
013 - Atténuations de charges	51 677,40	21 500,00
6419 - Remboursements sur rémunérations d	49 817,95	21 500,00
6479 - Remb. sur autres charges sociales	1 859,45	
002 - Excédent de fonctionnement report	403 982,32	471 135,66
Total recettes réelles	2 869 202,60	2 987 486,29

3-3 : INVESTISSEMENTS : prévisions budget 2019

Dépenses	Total Budget 2019
127 - ECOLE PRIMAIRE	59 967,00
2031 - Frais d'études	12 000,00
21312 - Bâtiments scolaires	44 967,00
2181 - Install.générales,agencement & amén	3 000,00
131 - VOIRIE GENERALE	544 298,62
2031 - Frais d'études	6 255,00
2151 - Réseaux de voirie	483 015,00
2152 - Installations de voirie	55 028,62
150 - MAIRIE	27 819,00
2183 - Matériel de bureau et matériel informa	27 819,00
179 - SALLE DES FETES	40 810,00
2138 - Autres constructions	32 200,00
21534 - Réseaux d'électrification	8 610,00
188 - ECOLE MATERNELLE	9 090,00
2135 - Instal.géné.,agencements,aménagem	5 390,00
2184 - Mobilier	3 700,00
191 - BIBLIOTHEQUE	58 900,00
2138 - Autres constructions	58 900,00
196 - CENTRE DE LOISIRS	7 900,00
2181 - Install.générales,agencement & amén	7 900,00
200 - ATELIERS MUNICIPAUX	52 842,00
2138 - Autres constructions	7 122,00
2182 - Matériel de transport	42 000,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	3 720,00
202 - RESTAURANT SCOLAIRE	2 600,00
2184 - Mobilier	2 600,00
203 - SALLE DES SPORTS	20 000,00
2138 - Autres constructions	20 000,00
205 - ECLAIRAGE PUBLIC	24 400,00
21534 - Réseaux d'électrification	24 400,00
206 - PARC DES LOISIRS,ESP VERT	4 200,00
2151 - Réseaux de voirie	4 200,00
209 - CIMETIERE	7 800,00
2116 - Cimetières	7 800,00
210 - CRECHE	21 500,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	21 500,00
212 - CENTRE BOURG	176 016,00
2111 - Terrains nus	36 050,00
2138 - Autres constructions	82 966,00
2151 - Réseaux de voirie	57 000,00
214 - CONSTRUCTION LOGEMENTS	34 340,00
2031 - Frais d'études	20 340,00
2115 - Terrains bâtis	14 000,00
221 - RESEAU TRAITEMENT EAUX PLUVIA	1 700,00
2113 - Terrains aménagés autres que voirie	1 700,00
222 - SECURITE INCENDIE	87 300,00
2111 - Terrains nus	100,00
2152 - Installations de voirie	30 000,00
21538 - Autres réseaux	57 200,00
- TOTAL OPERATIONS	1 181 482,62
202 - Frais liés doc. urbanisme & numérisati	2 000,00
2031 - Frais d'études	36 000,00
2138 - Autres constructions	34 600,00
2151 - Réseaux de voirie	332 471,36
2152 - Installations de voirie	51 200,00
- TOTAL NON INDIVIDUALISE	456 271,36
- TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	1 637 753,98
001 - Déficit d'investissement reporté	1 020 039,22
10223 - TLE	6 000,00
1641 - Emprunts en euros	192 500,00
27638 - Autres établissements publics	10 000,00
- TOTAL DEPENSES FINANCIERES	1 228 539,22
-	0,00
- TOTAL INVESTISSEMENT	2 866 293,20



RESULTATS ELECTIONS EUROPEENNES

Tête de liste	Nombre de voix	Pourcentage des suffrages exprimés
Manon AUBRY	84	5,52%
Nathalie LOISEAU	260	17,08%
Florian PHILIPPOT	4	0,26%
Dominique BOURG	34	2,23%
Jean-Christophe LAGARDE	22	1,45%
Raphaël GLUCKSMANN	60	3,94%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	87	5,72%
Nathalie ARTHAUD	5	0,33%
Ian BROSSAT	19	1,25%
François ASSELINEAU	24	1,58%
Benoît HAMON	22	1,45%
Jordan BARDELLA	620	40,74%
Francis LALANNE	12	0,79%
François-Xavier BELLAMY	82	5,39%
Yannick JADOT	147	9,66%
Hélène THOUY	37	2,43%
Olivier BIDOU	3	0,20%

Les 16 autres candidats ont obtenus 0 voix.

> COMMUNE D'ARVERT

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Suffrages exprimés
3000	1591	1522 (50,73%)

ACTUALITÉ

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'ARVERT est désormais disponible sur le Géoportail de l'Urbanisme. Visualisez dès à présent ce document en ligne sur le portail à l'adresse suivante :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

REUNION D'INFORMATION REHABILITATION DE LOGEMENTS

> MARDI 2 JUILLET 2019 À 18H00

La situation du marché locatif, la forte demande en logements et les réponses appropriées à y apporter restent des enjeux importants pour la commune d'Arvert.

C'est pour cette raison, qu'en 2018, la Ville d'Arvert a décidé de réaliser une étude sur la situation de son parc de logements et plus particulièrement un diagnostic et un repérage **des logements vacants ou en location** sur son territoire.

Dans le cadre cette étude, confiée à l'association SOLIHA Charente Maritime – Deux-Sèvres, une enquête personnalisée a été menée auprès de 180 propriétaires bailleurs d'Arvert afin d'évaluer l'état de leur logement et de sonder leur

volonté d'entreprendre éventuellement des travaux si une aide financière était accordée pour rénover leur bien.

C'est à ce titre que la Mairie souhaiterait vous convier à une réunion publique d'information, animée par la Ville et SOLIHA, le 2 juillet à 18h00 à la salle des fêtes, afin de vous exposer cette démarche et vous présenter **les différents dispositifs d'aides financières publiques existants pour un projet de réhabilitation de logements destinés à la location**.

Cette réunion a pour principal objectif de vous éclairer sur les opportunités actuelles

LA MÉDIATION FAMILIALE – ASSOCIATION EQUILIBRE

La médiation familiale est un processus dans lequel les membres d'une même famille font appel lors de conflit à l'intervention confidentielle et impartiale d'un tiers, le médiateur familial. Son rôle est de les amener à trouver eux-mêmes leurs solutions en tenant compte des besoins de chacun et plus particulièrement ceux des enfants, dans un esprit de responsabilité parentale partagée.

Ce processus est accessible à l'ensemble de la famille (ascendants, descendants, ou collatéraux) concernés par tous les conflits d'ordre familial. Toute personne peut s'adresser directement à un médiateur familial. La médiation familiale est possible lorsque les deux personnes sont d'accord.

Le médiateur familial est un professionnel qualifié et titulaire du Diplôme d'État de Médiateur Familial. Il se réfère

aux principes éthiques et déontologiques de la profession.

ASSOCIATION EQUILIBRE – espace parental – service médiation familial : 16 rue Louis de Foix – 17200 ROYAN

05 46 06 44 57 – 06 45 58 78 54 – 06 49 16 35 14

mediationfamilialeequilibre@orange.fr

www.association-equilibre-royan.fr

Permanences :

- au point d'accès au droit (PAD) – CCAS – 61 bis rue Paul Doumer – 17200 ROYAN
- à la Maison des Initiatives et des Services – 22 rue Dubois Meynardie – 17320 MARENNES
- possibilité de réaliser des séances sur la commune de LA TREMBLADE.

TRAVAUX

> LA FIBRE

Par délégation, le département a confié les travaux de déploiement de la fibre à Charente-Maritime Très Haut Débit (filiale d'Orange), et tous les foyers seront connectés en 2022.

Dans notre commune, les travaux commencés en 2019, vont permettre à tous les alvertons d'être connectés fin 2021.

Pour plus d'informations, un site : www.charentemaritimetreshautdebit.fr



Rue du Château d'eau : pluvial



Rue de la Maline : eau potable



Rue de l'Atlantique : fibre optique



Rue de la Libération : trottoirs

LA SECURITE ROUTIERE

Elle est l'affaire de chacun et de tous, et vise à préserver la vie de tous ceux qui utilisent la route : piétons, cyclistes, motards, automobilistes, chauffeurs poids-lourds,...

Pour permettre leur bonne cohabitation, il existe des espaces réservés aux uns et aux autres : les trottoirs pour les piétons, la chaussée pour tous les autres... qui sont nombreux (parfois les cyclistes bénéficient de pistes qui leur sont destinées).

Pour circuler sur cette chaussée, un certain nombre de règles ont été instaurées et constituent essentiellement le code de la route !

Depuis plusieurs décades, beaucoup en prennent à leur aise et on peut se demander si un jour ils ont réussi les épreuves du code de la route, à moins qu'ils ne les aient oubliées. Il est vraiment désespérant de constater que quelques conducteurs transgressent les règles fondamentales de respect de

la vitesse sur les routes et en agglomération, des feux tricolores, des sens interdits ou obligatoires, des priorités.

Si chaque conducteur d'engin voulait faire l'effort de respecter ces règles essentielles, circuler deviendrait plus agréable et surtout moins dangereux.

Malheureusement, une infime minorité des conducteurs oublie qu'ils ne sont pas les seuls sur la route ou au bord de la route et que leurs imprudences peuvent être la cause de nombreux drames.

Devant les excès commis par les uns ou les autres, la Municipalité se voit contrainte de mettre en place des mesures de sécurisation afin de contraindre chacun à respecter ces fondamentaux. Une prochaine commission arrêtera les mesures à prendre. (En attendant, les contrôles routiers seront multipliés)



LE ROUNDUP DOIT DISPARAÎTRE

Dans la précédente édition de notre bulletin municipal, nous vous informions de l'interdiction, pour les particuliers, d'utiliser le glyphosate, la molécule active du désherbant Roundup fabriqué par la firme américaine Monsanto, récemment rachetée par le groupe allemand Bayer.

Pendant des dizaines d'années, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les produits Monsanto ont été utilisés par les agriculteurs, les jardiniers et les services des espaces verts, conduisant à un empoisonnement planétaire des sols, de l'eau, des personnes et des animaux. Depuis peu, les graves problèmes de santé liés à l'utilisation de ces produits sont reconnus comme maladies professionnelles, et le géant de la chimie se voit ainsi contraint de verser des dommages aux victimes s'élevant à des millions de dollars.

Et surprise ! Chez nous, en France, alors qu'il avait été retiré des rayons, le Roundup fait un retour en force dans les jardineries et les grandes surfaces, car il est devenu un produit écolo !!! fini le glyphosate, et bienvenue à l'acide pélargonique et à l'acide acétique ... On se moque de nous, car il s'agit toujours du Roundup, de sinistre réputation, mais il

n'est pas difficile de comprendre que la vente de ce nouveau produit peut rapporter beaucoup d'argent, permettant notamment à Bayer/Monsanto de payer les avocats et d'indemniser les victimes de l'ancienne formule du Roundup.

Une solution existe, pour ne pas acheter très cher un produit industriel, et pour fabriquer, à moindre coût, un herbicide écologique, dont la recette a déjà été donnée dans un ancien numéro du bulletin municipal :

dans 10L de vinaigre d'alcool blanc à 8% d'acidité, ajouter 100g de gros sel et 3 cuillères à soupe de savon noir. Agiter pour tout dissoudre et verser dans un pulvérisateur .

Soyons tous écoresponsables, pour notre bien-être, et pour celui des générations futures. Il existe des alternatives à l'utilisation des produits pesticides, dont il sera question dans les prochaines publications de la 'Lettre d'Arvert', Quoi de plus réjouissant, et de plus rassurant que de voir des champs cultivés recouverts de coquelicots !

ECHOS DE LA COMMUNE

Avec la participation de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la commune d'Arvert s'est inscrite dans un programme visant à développer la production d'énergie renouvelable, en décidant d'installer des panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture des bâtiments des services techniques.

Il y a quelques années, l'équipe municipale mettait en place une opération, en retardant le fauchage des bords de la passe menant à la ferme du Carrefour (près de Dirée), dans le but de préserver la biodiversité de cette partie du marais doux. Nous sommes ainsi passés de 4 à 10 espèces d'orchidées, le glaïeul sauvage a fait son retour, et de nombreux insectes ont réinvesti les lieux.

Mais, catastrophe ! A la mi-mai, tout avait été fauché ! L'explication : la passe se trouve à la limite des communes des Mathes et d'Arvert, et bien que nous ayons passé un accord avec la commune voisine, les services des espaces verts des Mathes sont venus faucher ... suite à des appels téléphoniques d'habitants d'Arvert, qui trouvaient que les 'mauvaises herbes' étaient trop hautes, et que ça faisait sale !!!

Désormais, nous allons mettre des panneaux sur le site informant que la commune protège sa biodiversité, et en précisant, avec un texte de loi, ce que risque une personne pour destruction d'espèces protégées au niveau européen.



Bienvenue à...

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS A ARVERT !

KARINE LOUSTALOT ET GRÉGORY GUILLEM,

qui ont ouvert leur magasin 'Arvert Cuisine et Rangement' le 6 mai dernier, dans l'ancienne pharmacie, 2, Avenue de la Presqu'île.

Ils vous proposent des cuisines sur mesure, mais également de la rénovation, de l'aménagement de dressing, de salle de bain, des meubles de salon, de salle de bains, de bibliothèque, et des accessoires. Ils font aussi des séparations de pièces, des verrières.

Ils travaillent avec des artisans locaux : plombier, électricien, plaquiste et artisan spécialisé dans le corian.

Le magasin est ouvert : du Mardi au Vendredi de 9h à 12h, et de 14h à 18h - le Samedi, sur rendez-vous.

Téléphone : 06 13 53 89 87

Mail : arvertcuisine17@gmail.com



CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES

... Céline et Franck SCHNITZLER

nouveaux propriétaires du restaurant « **Les 3 Canards** », 14 rue des Sauniers. Tél : 05 46 36 40 43. Bar, tabac, restaurant et location de chambres.

Le midi : nouvelle formule buffet à découvrir

... Cécile et Bernard ROMEO

nouveaux propriétaires du **Camping « Le Petit Pont »*****, 111 avenue de l'Etrade. Tél : 05 46 36 07 20. Emplacements tentes et caravanes et location de mobil-homes.

Snack ouvert à tous toute la saison.

... le cabinet dentaire **PAPIN-BOURGEOIS** a déménagé au 11 rue des Moulinades



Jeunesse

> ÉCOLE

Les élèves de CM2 ont pu **s'initier à l'archéologie** lors d'une sortie mise en place **par l'association AREPMAREF** (Association de recherche et d'étude du patrimoine maritime et fluvial) à l'initiative de Muriel et Jean-Marc Gren, deux retraités de l'Éducation nationale et bénévoles de l'association depuis deux ans.

Les élèves se sont rendus sur la plage de Ronce-les-Bains où des ateliers les attendaient : la fouille, le dessin des objets découverts, la présentation d'objets fac-similés trouvés dans la Charente, l'équipement de l'archéologue plongeur. L'après-midi, les élèves se sont rendus sur le port de La Tremblade, à la cabane des Coureauteurs, pour la suite des activités prévues autour de **l'épave découverte sur la plage de l'Embellie en 2017 ainsi que sur l'évolution du trait de côte** de nos plages. Cette sensibilisation a été faite en partenariat avec **l'association Natvert d'Arvert**.

Dans le cadre de cette sensibilisation, les élèves vont bénéficier également d'une **animation sur la laisse de mer** menée par une intervenante de la **CARA**, Mme Renon.

Les enfants ont aussi découvert plus particulièrement **l'activité plongée** lors d'une présentation en classe puis par la **passation de baptême** réalisé et encadré par le **club ROC de plongée** à la piscine de Royan, sous la supervision de leur président, M. Berthomet.



Pour clore ce projet, **l'association AREPMAREF** est revenue en mai animer un atelier autour du travail de la **céramologie** à l'aide de matériel prêté par l'INRAP de Bordeaux. Autour d'ateliers, les élèves ont reconstitué une amphore et mener une enquête pour découvrir l'utilité des objets reconstitués...

Les Incorruptibles :

1^{er} prix littéraire décerné par de jeunes lecteurs

Depuis plus de 30 ans, l'association des Incorruptibles a pour objectif de susciter le désir de lire chez les jeunes en



proposant des livres de qualité choisis par des professionnels du livre et de l'éducation.

Chaque année, le Foyer Rural d'Arvert, la Mairie et Chantal de la bibliothèque municipale participent à l'organisation de ce prix littéraire en finançant l'achat des séries de livres et en fournissant les cartes d'électeur, les diplômes et tout le matériel nécessaire pour élire le livre préféré des élèves des écoles d'Arvert.

Les élèves ont pu lire tout au long de l'année les livres de leur série afin de pouvoir choisir leur histoire préférée.

Jeudi 2 mai, tous les élèves de l'école élémentaire ont pu voter dans des conditions réelles d'élections officielles grâce à l'aide des membres du Foyer Rural.

Les résultats nationaux seront publiés le 7 juin 2019.

Nous remercions vivement les personnes qui ont permis la réalisation de cette action.

Les enseignants et leurs élèves sont d'ores et déjà prêts à renouveler l'opération l'année prochaine.

Les élèves de l'école d'Arvert et leurs enseignants.

> L'ETE AU SIVOM...

Les structures enfance et jeunesse du SIVOM proposeront à nouveau cette année un planning d'animations varié à destination des plus jeunes.

L'ACCUEIL DE LOISIRS 3/12 ANS :



A l'accueil de loisirs 3/12 ans, en plus des animations quotidiennes pour toutes les tranches d'âge, différents stages seront organisés (les enfants viennent pour la journée ou la demi-journée mais rentrent chez eux le soir) :

- un stage BMX avec le club de Breuillet pour 12 enfants de 8 à 12 ans
- un stage poterie avec l'atelier de poterie Bleu Lila à Arvert pour 8 enfants de 4/5 ans et 10 enfants de 6/7 ans
- un stage de boxe éducative avec Royan Océan Club pour 12 enfants de 8 à 12 ans
- un stage multi-sports pour 12 enfants de 6 à 12 ans
- un stage zumba pour 12 enfants de 6/7 ans
- un stage peinture pour 8 enfants de 2/3 ans
- un stage jeux de balles pour 8 enfants de 4/5 ans
- un stage Hip-Hop avec B-Boying School pour 12 enfants de 4/5 ans, 12 enfants de 6/7 ans et 12 enfants de 8 à 12 ans
- un stage éveil musical pour 8 enfants de 2/3 ans

L'accueil de loisirs proposera également deux nuitées. Les enfants profiteront d'une veillée (jeux, mini-golf, pique-nique...) et passeront la nuit sous toile de tente dans les jardins de la structure. Une nuitée est prévue pour 16 enfants de 6/7 ans et une autre pour 16 enfants de 8 à 12 ans.

Deux sorties plage auront lieu cet été, à Marennes plage, pour une baignade sécurisée.

Et la traditionnelle fête de l'accueil de loisirs aura lieu le vendredi 26 juillet. L'équipe proposera une soirée jeux rythmée par un "flashmob"!!!

Pour toute demande d'informations ou d'inscriptions, vous pouvez prendre contact avec Marine BURAUD, directrice au 06.28.82.14.28 ou au 05.46.36.69.71 et également par mail : clsh-sivom-arvert@orange.fr.

SERVICE JEUNESSE, MAISON DE LA TREILLE :

Des animations autour d'un thème seront mises en place chaque semaine.

L'été débutera par un séjour d'une semaine au Vieux Boucau (40). Les jeunes partiront le lundi, reviendront le vendredi, dormiront sous toile de tente et s'adonneront à de nombreuses activités dont du paddle, du surf, de l'accrobranche...

Du 15 au 19 juillet, une semaine arts plastiques permettra aux jeunes de découvrir différentes techniques afin de libérer leur créativité!

Du 22 au 26 juillet, une semaine vélo emmènera les jeunes sur les pistes cyclables de la région afin qu'ils puissent découvrir leur environnement proche.

Du 29 juillet au 2 août, la semaine sera consacrée à différentes activités et sorties selon l'envie des jeunes. Ce sera à eux de créer leur planning!

Du 5 au 9 août, les adolescents pourront se familiariser avec le théâtre sur une semaine d'initiation en partenariat avec le Foyer Rural d'Arvert. Au programme : jeux de diction, de déplacements dans l'espace, autour des émotions... puis mise en scène et représentation d'une pièce de théâtre.

Du 12 au 16 août, le thème sera Terra Aventura. Chaque jour, les jeunes partiront faire du "geocaching" (via une application) dans une ville de la région afin de récupérer un petit badge.

Enfin, du 19 au 23 août aura lieu une semaine multisports. Au choix donc, des sports collectifs, de glisse, des jeux de plage...

Pour toute demande d'informations ou d'inscriptions, vous pouvez contacter le directeur du service jeunesse, Charly FAISSEAU au 06 20 62 84 85 ou par mail : latreille-sivom@orange.fr.

LES STRUCTURES PETITE ENFANCE :

Les deux multi-accueils du SIVOM continuent à accueillir les enfants pour l'été. La **crèche Pirouettes Cacahuètes** ferme du 12 au 23 Août et la **crèche Les Petites Goules** ferme du 29 Juillet au 9 Août. Pendant la période de fermeture de l'une des structures, les enfants peuvent être accueillis sur la deuxième structure. Le personnel accompagne les enfants afin qu'ils gardent un repère humain. Les enfants qui ont deux ans et demi ou plus et qui sont déjà inscrits à l'école peuvent également être accueillis à l'accueil de loisirs 3/12 ans.

Parents, futurs parents vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant : pour toute demande de renseignements et/ou de pré inscription petite enfance, vous pouvez contacter Lynda AYRAULT au 06 10 67 54 13 ou à p.enfance-sivom-arvert@orange.fr.

Vous pouvez visiter notre page Facebook « SIVOM Presqu'île d'Arvert ».



Informations & Actualités des Associations

SE DIVERTIR / DÉCOUVRIR

> FOYER RURAL D'ARVERT

Président : Raoul COMBACAL - Contact : 06 29 59 65 71 / foyerural.arvert@gmail.com

Retour sur la semaine du théâtre

Du 23 au 30 mars, le Foyer rural a vécu à l'heure du théâtre...quelques photos de ces moments :



Déambulation Mister Pile sur le marché



*Représentation du Foyer Rural d'Etaules
en ouverture de la semaine*



*Le circuit ordinaire par la compagnie Equipages
ouverture de la semaine*



*La femme phoque
avec les élèves de l'école élémentaire*



L'atelier avec le centre de loisirs



Tout rond à l'école maternelle



les deux aveugles



la troupe du Foyer rural

Rendez-vous le samedi 17 août prochain pour notre traditionnelle éclade !

> **NATVERT : un premier semestre 2019 riche d'évènements !**

Pas moins de 7 sorties ont été proposées à nos adhérents durant ce premier semestre. Sur des thèmes variés et des lieux très différents mais typique de notre territoire : l'observation des oiseaux migrateurs à Bonne Anse, les paysages de la presqu'île d'Arvert vus par l'œil d'un historien et d'un géologue, le golfe de Brouage et son emblématique belvédère, la tour de Brou, la forêt domaniale de Saint Trojan en compagnie d'un technicien forestier de l'ONF, la surprenante aulnaie du Monard, trésor caché de la forêt de la Coubre, sans oublier la découverte du travail des passionnés à la recherche des épaves du littoral, Thierry Proust et ses collègues, dans le cadre d'une exposition très documentée.

Ces sorties nature ont rencontré un grand succès.

Pour le bon déroulement de ces activités, il est indispensable de s'inscrire sur le site natvert.fr. Les sorties ne sont pas réservées aux adhérents, dans ce cas une contrepartie financière est demandée (5 €) ;

Côté conférences trois thèmes ont été abordés : les algues vertes, les moustiques, et l'ours.



N'hésitez pas à nous rejoindre pour le second semestre, vous pouvez consulter le programme sur le site natvert.fr.

> ENSEMBLE ET SOLIDAIRE

Les différents ateliers proposés au Foyer de l'Amitié (13 rue des Tilleuls) :

MARCHE :

- le lundi matin et le vendredi matin. Rendez-vous à 9h00 parking salle des fêtes.
- le jeudi matin : marche promenade

ATELIER INFORMATIQUE :

- le mardi de 9h30 à 12h

ATELIER MEMOIRE :

- le mercredi de 9h30 à 11h30

APRÈS-MIDI LUDIQUE :

- le lundi et le jeudi de 14h à 18h

LOISIRS CREATIFS, TABLEAUX 3D, SABLE COLORÉ... :

- le vendredi de 14h à 17h

CONSEILS COUTURE, TRICOT, BRODERIE... :

- le mercredi de 14h30 à 17h.

Contact : 06 89 49 78 99 et unrpa.arvert@orange.fr

FERMETURE ESTIVALE du 30 juin au 25 août

FAIRE DU SPORT

> Le BMX, un sport en plein essor

Avec ses 85 adhérents, le club de BMX de Breuillet entend faire découvrir ses disciplines au plus grand nombre.

Le 14 septembre prochain, une journée portes ouvertes aura lieu.

C'est autour de la nouvelle présidente, Sandra Rossignol, que toute l'équipe déploie ses compétences au service du sport et de ses adhérents.

Le BMX est arrivé en France dans les années 80 et il requiert à la fois de la technique et du physique.

Le BMX Race est une course entre 8 concurrents (ou moins selon le nombre de pilotes par catégories) qui doivent parcourir une piste de 340m à 400m. Cette piste est parsemée de bosses.

Esprit d'équipe

Ce qui est appréciable dans ce sport, c'est que tous les pilotes sont soudés, et s'épaulent du plus jeune au plus âgé (4 à 30 ans). On ressent une réelle complicité, même si effectivement la pratique de ce sport est individuelle, il y a un véritable esprit d'équipe.

Mathieu Daunas, l'entraîneur et vice champion du monde en 1999, sait motiver ses troupes dans la bonne humeur tout en les poussant à donner le meilleur d'eux même.

Rendez-vous au Trophée d'Automne le 22 Septembre 2019 sur la piste de Breuillet rue des rosiers à partir de 9h30, entrée gratuite, restauration sur place !



DUMON Mathis



Manelie Rossignol

Facebook :
BMX Breuillet -
Contact :
07 68 32 50 09

Mail : bmxbreuillet17@gmail.com

Chargée de communication du BMX Breuillet
POITEVIN Sabrina



BIRIER Alix

@Sab.Breuillet



Thibo ROUSSELOT

@Sab.Breuillet

> FITNESS CLUB

Nouveau planning du mardi 2 juillet au mardi 13 août 2019
salle de sports, 55 rue du bourg, à Arvert

L'enseignement des cours est assuré par un professeur de Fitness et de Pilates diplômée du ministère Jeunesse et Sports.

Contactez moi : Brigitte 06 14 34 95 17 .

Mail : brigittehomon@wanadoo.fr

Facebook : fitness club la tremblade

Mardi	Jeudi
18h - 19h : Pilates	18h30 - 19h30 : Pilates
19h - 19h45 : Renforcement musculaire	19h30 - 20h : Abdos-fessiers
19h45 - 20h30 : Step	20h - 20h45 : Aéro
20h30 - 21h30 : Pilates	

PILATES (sur inscription, 10 personnes maximum).

> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Ce club existe sur la commune d'Arvert depuis plus de 30 ans.

Deux animatrices dispensent les cours les mardis de 18 h 30 à 19 h 30 et les vendredis de 19 h 00 à 20 h 00. Il est ouvert à tous les adultes. Les cours se termineront fin juin et reprendront en septembre.

Le sport, c'est la santé !

S'ENGAGER

> ARCOM

Après cinq ans d'existence, ARCOM se voit grandir et compte maintenant plus de cent adhérents. Le bureau s'est aussi enrichi de 4 personnes supplémentaires, de 6 nous sommes passés à 10 membres:

Florence Delécluse (présidente) Flots Coiffure,
Guy Jouart (vice-président) Carrefour Contact,
Patrick Tonnay (vice-président) Plâtrier,
Carine Mounier (secrétaire) Secrétariat de la Presqu'île,
Sophie Renouveau (secrétaire adjointe) agent immobilier
Lemaître immobilier,
Yannis Delécluse (secrétaire adjoint) Abord Taxi,
Sandrine Lerno (trésorière) Pharmacienne,
François Jardel (trésorier adjoint) Le Salon de l'Optique,
Justine et Luc Tossut (trésoriers adjoints) Chez l'Audio.

Nous avons démarré l'année avec notre dîner dansant de Saint Valentin (photo), 143 personnes étaient présentes et la course aux œufs le lundi de Pâques(photo) où il y avait près de 100 enfants.



Nous sommes aussi en préparation du 14 juillet dans le parc de loisir l'après-midi pour les enfants et sous la halle le soir pour le dîner et le bal populaire qui sera animé par l'association Les Dézingués.

Nous rappelons à toutes les entreprises de la commune d'Arvert que vous pouvez nous contacter par mail sur arcom.arvert@gmail.com ou passer chez l'un des membres du bureau cité ci-dessus si vous désirez nous rejoindre. Tout le monde est bienvenu !

Notre brochure annuelle sortira fin juin et elle sera innovante et pleine de surprises.

Nous remercions toutes les personnes qui nous suivent sur la page Facebook et dans toutes nos manifestations.

Venez nombreux nous rejoindre pour le 14 juillet c'est une fête pour tous!

Arcomicalement.

Le bureau.



Pour découvrir l'agenda des associations, rendez-vous à la rubrique « Vie Associative » de La Lettre d'Arvert.

Agenda

ANIMATIONS du 21 juin au 30 septembre 2019

🎵 JUIN

Du 17 juin

au 1^{er} juillet :

EXPOSITION « créations des Ateliers de La Navicule Bleue et photographies de Fabienne Ryba », à l'Office de Tourisme (Office de Tourisme – 05 46 08 17 56)

Vendredi 21 :

FETE DE LA MUSIQUE « Participation ouverte », à 19h, à la salle des fêtes (Foyer Rural – 06 29 59 65 71)

Samedi 29 :

FETE DE L'ETE : REPAS MOULES/FRITES et CONCERT, à 19h30, au Parc de Loisirs (Handball Club – 06 83 39 43 61)

LA FÊTE DE LA MUSIQUE
21 JUIN
 LA FÊTE DE LA MUSIQUE DE 19H
LA FÊTE DE LA MUSIQUE
21H30-RANDOM SOUL
 Foyer Rural Arvert
 ENTREE LIBRE
 PIQUE NIQUE TIRÉ DU PANIER
 TABLES A DISPOSITION
 PROGRAMME:
 FOLK - CHANTS
 21H30-RANDOM SOUL

SAMEDI 29 juin
Fête de l'été !
 Parc des Loisirs
ARVERT
 Dès 19h30
Soirée MOULES FRITES
 Animations
 Dès 20h30 **CONCERT « WHITEBEUR »**
 Dès 22h30 **Soirée dansante DJ Loïc**
 Organisé par : H.B.C.T. Tremblade
MOULES, FRITES, GLACE : 10€
 OU :
 *SAUCISSES : 3€
 *MOULES : 6€
 *FRITES : 3€
 *GLACE : 2€
 *CAFÉ : 1€
BUVETTE :
 SODAS, BOISSONS, VINS, BIÈRES...
 L'abus d'alcool est dangereux Pour la santé
 Renseignements : 06.10.37.25.46
 Remerciements : CASINO LA TREMBLADE, Le Sazon de l'Optique, Karimella Coiffure

🎵 JUILLET

du 2 au 15 :

EXPOSITION « ateliers du Foyer Rural », à l'Office de Tourisme (Office de Tourisme – 05 46 08 17 56)

Mardi 2 :

CONCOURS PETANQUE, à 14h30, au Parc de Loisirs (Pétanque Alvertonne – 05 46 08 17 56)

Dimanche 14 :

FETE NATIONALE (Après-midi jeux, repas, défilé aux Lampions, feu d'artifice et bal populaire), (Mairie et ARCOM – 06 66 45 52 73)

du 16 au 31 :

EXPOSITION «céramiques de Bleu Lila», à l'Office de Tourisme (Office de Tourisme – 05 46 08 17 56)

Mardi 16 :

CONCOURS PETANQUE, à 14h30, au Parc de Loisirs (Pétanque Alvertonne – 05 46 08 17 56)

Jeu 25 :

RANDONNEE TRES GOURMANDE, de 18h30 à 23h, au Port de Coux (Office de Tourisme – 05 46 08 17 56)

Samedi 28 :

ESCAPE GAME « le secret d'Arvert » (Office de Tourisme – 05 46 08 17 56)

Mardi 30 :

CONCOURS PETANQUE, à 14h30, au Parc de Loisirs (Pétanque Alvertonne – 05 46 08 17 56)

AOÛT

- Du 2 au 16 :** **EXPOSITION « les peintures d'Arielle »**, à l'Office de Tourisme (Office de Tourisme – 05 46 08 17 56)
- Dimanche 4 :** **BROCANTE du COS**, au parc de loisirs (Office de Tourisme – 05 46 08 17 56)
- Jeudi 8 :** **CINEMA EN PLEIN AIR « Les Tuche 3 »**, vers 22h, au parc de loisirs (Office de Tourisme – 05 46 08 17 56)
- Mardi 13 :** **CONCOURS PETANQUE**, à 14h30, au Parc de Loisirs (Pétanque Alvertonne – 05 46 08 17 56)
- Samedi 17 :** **ECLADE ET SOIREE DANSANTE**, à 20h30, à la salle des fêtes (Foyer Rural – 06 29 59 65 71)
- du 17 au 31 :** **EXPOSITION « planches originales de Pierre WININGER »**, à l'Office de Tourisme (Office de Tourisme – 05 46 08 17 56)
- Du 25 août au 1^{er} septembre :** **LES RENCONTRES D'AQUARELLE**, à la salle des fêtes (Pays d'Arvert Tourisme – 06 15 50 88 51)
- Mardi 27 :** **CONCOURS PETANQUE**, à 14h30, au Parc de Loisirs (Pétanque Alvertonne – 05 46 08 17 56)



SEPTEMBRE

- Mardi 10 :** **CONCOURS PETANQUE**, à 14h30, au Parc de Loisirs (Pétanque Alvertonne – 05 46 08 17 56)
- Samedi 14 :** **FORUM DES ASSOCIATIONS**, à la salle des fêtes (Municipalité – 05 46 36 40 36)
- Jeudi 19 :** **SOIREE DE CLÔTURE DES JEUDIS MUSICAUX « VOCES 8 »**, à 21h, en l'église Saint Etienne (CARA – 05 46 22 19 20)
- Mardi 24 :** **CONCOURS PETANQUE**, à 14h30, au Parc de Loisirs (Pétanque Alvertonne – 05 46 08 17 56)



RANDONNÉE GOURMANDE : Jeudi 25 juillet 2019

Pour sa 4^{ème} édition, la randonnée très gourmande Marais et port de Coux vous propose de redécouvrir ce lieu magnifique.

Nous vous donnons rendez-vous pour 6 kms de randonnée avec un premier arrêt dégustations d'huîtres et vin blanc, un second arrêt apéritif proposé par le domaine des claires d'Arvert suivi d'un repas au restaurant de La Navicule Bleue. Nous finissons par un café-dessert dégusté au port de Coux.

Attention le nombre de place est limité!

Réservation à l'Office de Tourisme : 05 46 08 17 56.



Randonnée GOURMANDE *Marais et Port de Coux*

ARVERT
25
Juillet
18H00

5 km



Le Menu

* Les Huitres

* Dégustation du Domaine des Claires

* Entrée - Plat - Dessert
au restaurant
de la Navicule Bleue

* Dessert - Café
Au Port de Coux

(Menu accompagné de 2 Boissons)

17€ ou 14€ (-12ans)

*Les vins sont proposés par:
Le Domaine des Claires*

DOMAINE DES CLAIRES

Ets CASTRO

Réservation à l'Office de Tourisme d'ARVERT
05 46 08 17 56
Nombre de places limité !

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

ATHACLIE
28 JUILLET 2019
ESCAPE GAME
Grandeur Nature
Le secret d'Arvert

INFORMATIONS & RESERVATIONS - OFFICE DE TOURISME
Du lundi au vendredi : 10h-12h30 / 14h-17h30
05 46 08 17 56 / www.arvert.fr

DESTINATION - ROYAN - ATLANTIQUE

Arvert LEADER UNION EUROPÉENNE Nouvelle-Aquitaine Navicule BLEUE france bleu la rochelle

ESCAPE GAME « Le secret d'ARVERT » : Dimanche 28 juillet 2019

Un Escape Game grandeur nature !

Grâce à un scénario sur mesure construit par la société ATHACLIE à partir de notre patrimoine culturel et naturel nous vous invitons à participer à un événement ludique et familial très apprécié.

Une première sur notre territoire, un Escape game ouvert uniquement le 28 Juillet !

Différents lieux à découvrir, des énigmes, des pièges, une épreuve finale chronométrée...

Attention le nombre de place sera limité!!

En bonus, quelques huîtres à déguster à la fin de votre aventure!

*Informations et réservations à l'Office de Tourisme :
05 46 08 17 56*

Culture

Tout au long de l'année la Commune en partenariat avec les Associations s'efforce de proposer des activités culturelles

> BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque, face à la mairie et proche des écoles, propose un choix important et renouvelé d'ouvrages; plus de 10 000 ouvrages sont mis à disposition de tous dans de très nombreux domaines : romans, policiers, histoire locale, géographie et voyages, documentation locale et régionale, B.D., mangas,...

Chacun (enfant, adolescent, adulte) pourra trouver réponse à sa demande et ses goûts. Tous les ouvrages (y compris CD et livres imprimés en gros caractères) sont disponibles **GRATUITEMENT** aux jours et heures d'ouverture.

Une nouvelle salle sera mise à disposition prochainement pour y recevoir des expositions littéraires ou autres, des séances de lecture, l'accueil d'auteurs,...

721 lecteurs fréquentent actuellement la bibliothèque, nous espérons vous retrouver encore plus nombreux

Tel : 05.46.36.25.26

> THEÂTRE

En 2018, la commune a impulsé en partenariat avec le Foyer Rural d'Arvert des rencontres théâtrales « Presqu'île en Scène », et la participation du Foyer Rural d'Etaules.



L'objet de cette semaine théâtrale est de faire connaître les troupes d'amateurs du secteur auprès du public, mais aussi de produire des spectacles joués par des troupes professionnelles qui, de plus, peuvent prodiguer des conseils aux amateurs.

Ces rencontres sont également suivies par les écoles dont les élèves ont pu voir les spectacles, interroger les acteurs et participer à des improvisations.

> CONCERTS

Au cours de la saison artistique, plusieurs concerts sont programmés par le Foyer Rural permettant aux spectateurs de prendre connaissance et d'apprécier les différents courants musicaux passés ou contemporains.

Le 19 septembre, aura lieu le concert qui clôturera la saison des Jeudis Musicaux en l'église Saint Etienne d'Arvert. A cette occasion, les mélomanes pourront apprécier la très grande qualité de l'ensemble vocal britannique VOCES 8, qui se produit dans le monde entier (NB : billets d'entrée uniquement en prévente)



> RENCONTRES D'AQUARELLE

Cette année, se tiendra la 9^{ème} édition des Rencontres d'Aquarelle, du 25 août au 1^{er} septembre, dans la salle des fêtes.

A cette occasion, 7 peintres aquarellistes exposeront leurs œuvres, feront des démonstrations devant le public, se déplaceront sur des lieux remarquables de la Presqu'île pour peindre au milieu de la nature. Certains peintres organisent également des stages à Arvert pour aider les amateurs dans leur pratique artistique.

> EXPOSITIONS

La Commune a tenu à maintenir ouverte une salle attenante à l'Office de Tourisme pour y accueillir des expositions artistiques proposées par des peintres, photographes, potiers, sculpteurs, ateliers décoratifs, etc. Durant l'été, des expositions d'une durée de 15 jours chacune pourront être visitées gratuitement.

Citons également le spectacle offert par l'ensemble ukrainien à l'instigation de l'association Ensemble et Solidaires UNRPA.



Infos Cara

COLLECTE DES DÉCHETS

> l'apport volontaire :

(liste des emplacements www.arvert.fr)

- les colonnes à verre
- les collecteurs de piles

> les déchèteries :

ouvertes toute l'année, du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45.

- La Tremblade (rue de la Guilleterie) fermée le jeudi
- Chaillevette (pont de Brézé, lieu-dit Petit Pré) fermée le mardi (horaires d'été de juin à septembre de 8h30 à 18h30)

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 lundi	1 jeudi	1 dimanche	1 mardi	1 vendredi	1 dimanche
2 mardi	2 vendredi	2 lundi	2 mercredi	2 samedi	2 lundi
3 mercredi	3 samedi	3 mardi	3 jeudi	3 dimanche	3 mardi
4 jeudi	4 dimanche	4 mercredi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi
5 vendredi	5 lundi	5 jeudi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi
6 samedi	6 mardi	6 vendredi	6 dimanche	6 mercredi	6 vendredi
7 dimanche	7 mercredi	7 samedi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi
8 lundi	8 jeudi	8 dimanche	8 mardi	8 vendredi	8 dimanche
9 mardi	9 vendredi	9 lundi	9 mercredi	9 samedi	9 lundi
10 mercredi	10 samedi	10 mardi	10 jeudi	10 dimanche	10 mardi
11 jeudi	11 dimanche	11 mercredi	11 vendredi	11 lundi	11 mercredi
12 vendredi	12 lundi	12 jeudi	12 samedi	12 mardi	12 jeudi
13 samedi	13 mardi	13 vendredi	13 dimanche	13 mercredi	13 vendredi
14 dimanche	14 mercredi	14 samedi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi
15 lundi	15 jeudi	15 dimanche	15 mardi	15 vendredi	15 dimanche
16 mardi	16 vendredi	16 lundi	16 mercredi	16 samedi	16 lundi
17 mercredi	17 samedi	17 mardi	17 jeudi	17 dimanche	17 mardi
18 jeudi	18 dimanche	18 mercredi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi
19 vendredi	19 lundi	19 jeudi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi
20 samedi	20 mardi	20 vendredi	20 dimanche	20 mercredi	20 vendredi
21 dimanche	21 mercredi	21 samedi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi
22 lundi	22 jeudi	22 dimanche	22 mardi	22 vendredi	22 dimanche
23 mardi	23 samedi	23 lundi	23 mercredi	23 samedi	23 lundi
24 mercredi	24 samedi	24 mardi	24 jeudi	24 dimanche	24 mardi
25 jeudi	25 dimanche	25 mercredi	25 vendredi	25 lundi	25 mercredi *
26 vendredi	26 lundi	26 jeudi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi
27 samedi	27 mardi	27 vendredi	27 dimanche	27 mercredi	27 vendredi
28 dimanche	28 mercredi	28 samedi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi
29 lundi	29 jeudi	29 dimanche	29 mardi	29 vendredi	29 dimanche
30 mardi	30 vendredi	30 lundi	30 mercredi	30 samedi	30 lundi
31 mercredi	31 samedi		31 jeudi		31 mardi

* Exceptionnellement, la collecte des déchets non recyclés du mercredi 25 décembre 2019 sera reportée au jeudi 26 décembre 2019.

> la collecte

en porte à porte :

(Sortir les bacs la veille avant 20h)

- Jours en vert : déchets non recyclés
- Jours en jaune : déchets à recycler

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE (05 46 08 17 56)

Le Bureau d'Information Touristique est jusqu'au 31 août 2019, au 22 rue des Tilleuls, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Durant tout l'été, plusieurs expositions sont à découvrir :

- du 17 juin au 1^{er} juillet : « les ateliers de la Navicule Bleue et photographies de Fabienne Ryba »
- du 2 au 15 juillet : « les ateliers du Foyer Rural »
- du 16 au 31 juillet : « les céramiques de Bleu Lila »
- du 2 au 16 août : « les peintures d'Arielle »
- du 17 au 31 août : « les planches originales de Pierre WININGER »

ARVERT
Salle d'exposition
PEINTURE



ARIELLE

Ct artiste : 06 12 43 45 25

Entrée libre 2-16 Août

Accueil à l'office de tourisme
Du Lundi au vendredi
9h-12h30 / 14h-17h30
Infos: 05 46 08 17 56



ARVERT
Salle d'exposition
LES ATELIERS



FOYER RURAL ARVERT

Entrée libre 2-15 Juillet

Accueil à l'office de tourisme
Du Lundi au vendredi
9h-12h30 / 14h-17h30
Infos: 05 46 08 17 56



ARVERT
Salle d'exposition
CERAMIQUE



Christine Faure

Entrée libre 16-31 Juillet

Accueil à l'office de tourisme
Du Lundi au vendredi
9h-12h30 / 14h-17h30
Infos: 05 46 08 17 56



ARVERT
Salle d'exposition
EXPO BD



Les Ombres de nulle part

17-31 Août

Planches originales Pierre WININGER

Entrée libre

Accueil à l'office de tourisme
Du Lundi au vendredi
9h-12h30 / 14h-17h30
Infos: 05 46 08 17 56



Etat Civil

DÉCÈS

Ils nous ont quittés...

Irma **GROSSARD** veuve **SOULIER**, 86 ans, le 26/02/2019
 Marie **REUTIN** veuve **TURPEAU**, 80 ans, le 15/03/2019
 Fabrice **BIGOT**, 45 ans, le 18/03/2019
 Josefina **PEDROS CELMA** veuve **LEGRAND**, 84 ans, le 22/03/2019
 Elvira **GARRAUD**, 9 ans, le 27/03/2019
 Julien **PALUAULT**, 32 ans, le 27/03/2019
 Rolande **AMIRAUULT** veuve **MENARD**, 93 ans, le 02/04/2019
 Jean-Pierre **LEGROS**, 80 ans, le 06/04/2019
 Josette **BESSE**, 67 ans, le 11/04/2019
 Jean **GREHIER**, 90 ans, le 26/04/2019
 Madeleine **BERGERIOUX**, 97 ans, le 26/04/2019

Jacques **LACROIX**, 72 ans, le 26/04/2019
 Pascal **DURIEZ**, 80 ans, le 09/05/2019
 Bernadette **THIBAUT** épouse **FOUILLÉ**, 80 ans, le 19/05/2019
 James **THOMAS**, 78 ans, le 26/05/2019
 Pierre **BOISSEAU**, 91 ans, le 28/05/2019
 Alain **RIVAUD**, 52 ans, le 31/05/2019
 Annie **MAGNOL** épouse **HUILLÉ**, 68 ans, le 05/06/2019
 Odette **TOHIER** veuve **LEGRAND**, 90 ans, le 06/06/2019
 Marthe **HEBE** veuve **GÉRARD**, 94 ans, le 07/06/2019
 Damien **GAILLARD**, 46 ans, le 09/06/2019

MARIAGES

Félicitations à ...

• Jean-Claude **VINCENT** et Marie-Pierre **BRÉJON**, le 06/04/2019
 • David **ISAMBERT** et Twany **GEAY**, le 01/06/2019

• Dimitri **BOUQUET** et Candice **LUNEAU**, le 01/06/2019
 • Christophe **ROY** et Virginie **SELLIER**, le 08/06/2019

NAISSANCES

Bienvenue à ...

• Slayton **ROZIER**, le 24/03/2019
 • Manoée **RIVIÈRE**, le 17/04/2019

à ROCHEFORT
 à ROCHEFORT

• Saori **SALLÉ**, le 20/04/2019
 • Titouan **REMY**, le 2 mai 2019

à SAINTES
 à ROCHEFORT

Les Jeux

Quizz pour les petits et les grands qui voudront jouer... (Réponses en bas de page) :

HISTOIRE :

1. Quel était le surnom du roi de France Louis VI ?

a. Le Bel b. Le Gros c. Le Roi Soleil

2. Quelle reine de France eut 3 fils rois ?

a. Blanche de Castille b. Catherine de Médicis c. Anne d'Autriche

3. Qui appelait-on "le Vert Galant" ?

a. Henri II b. Henri III c. Henri IV

GEO :

4. Comment se nomme la ville capitale de la Suisse ?

a. Berne b. Genève c. Zurich

5. Le plus long fleuve de France est :

a. Le Rhône b. La Seine c. La Loire

6. Combien de sous-préfectures compte la Charente-Maritime ?

a. 3 b. 4 c. 5

SCIENCES NAT... :

7. Qui a découvert le vaccin contre la rage ?

a. Ambroise Paré b. Pasteur c. Yersin

8. L'urubu est :

a. un vautour b. un ours c. une truite

9. Qu'est-ce qu'une "reine claudé" ?

a. une pomme b. une poire c. une prune

SPORTS :

10. Combien y a-t-il d'épreuves dans un décathlon ?

a. 7 b. 10 c. 12

11. En quelle année a été créé le maillot jaune du Tour de France ?

a. 1903 b. 1919 c. 1935

12. Au football un "coup de pied de coin" est appelé couramment :

a. un corner b. un pénalty c. un engagement

Et deux blagues pour terminer :

Un homme, la tête bandée, entre dans une pharmacie et réclame un remède pour son mal de crâne.

- Que vous est-il donc arrivé ? demande la préparatrice ?

- C'est en me mettant de "l'eau de toilette" !

- ???

- Ben oui, explique le client, j'étais à genoux, penché au-dessus de la cuvette et... le couvercle s'est rabattu !!!

Aussi coquin que Louis XIV, le marquis de Bièvre avait fait planter 6 ifs dans son jardin.

C'est là qu'il conduisait la jeune fille qui lui plaisait en lui déclarant :

- Et voici, ma chère enfant, l'endroit "décisif" !!!

Numéros utiles

URGENCES

SAMU : 15 ou 05 46 27 15 15
AMBULANCES DE LA PRESQU'ÎLE : 05 46 36 01 40
GENDARMERIE : 17 ou 05 46 36 11 43
SERVICE INCENDIE : 18 ou 112 pour les portables

TAXIS

ABORD Taxi Arvert : 06 07 52 73 40
Ambulances de la Presqu'île (La Tremblade) : 05 46 36 01 40

SANTÉ

Médecins

Dr Feydit, Dr Couatarmanach
3, rue des Moulinades 05 46 36 41 97

Dentistes

Bourgeois M. et Papin V. 11, rue des Moulinades : 05 46 77 94 32

Pharmacie

Vassal-Lerno - 1, rue des Moulinades : 05 46 36 45 13

Infirmiers (soins à domicile)

Brion, Bobin, Bon - 7, rue des Moulinades : 05 46 36 81 43

Masseurs kinésithérapeutes :

TELLIEZ David, GERVAIS Annelor, BLANCHARD Thomas
7, rue des Moulinades. 05 46 23 02 62

Masseur kinésithérapeute – Ostéopathe :

Padel B., 14, rue des Forges. 05 46 76 56 97

Hôpitaux et Cliniques

Centre hospitalier Malakoff Vaux / Mer : 05 46 39 52 52

Clinique Pasteur Royan : 05 46 22 22 22

Polyclinique St-Georges-de-Didonne : 05 46 05 07 94

Maison de retraite

EHPAD Beauséjour - 53 bis, av de l'Etrade : 05 46 36 31 12

Vétérinaire

Dr Maffart et Dr Froissart - 2 bis, rue des Justices : 05 46 36 48 16

Laboratoire d'analyses de biologie médicale (Arvert)

CERBALLIANCE CHARENTES, rue du Grand Pont - 05 46 36 10 11

Autres

Centre toxicologique : 05 56 96 40 80

Centre médico-psychologique 22, rue du Bois Fouilloux :
05 46 05 88 10

ÉCOLES

Ecole maternelle - 51, rue du Bourg : 05 46 36 45 09
Ecole élémentaire - 21, rue des Tilleuls : 05 46 36 45 08

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Assistantes Maternelles

2, rue du Boudignou : 05 46 36 69 77

Crèche Pirouettes CacaHuètes - avenue de l'Etrade :
09 79 57 95 38 ou 05 46 47 17 34

ENFANCE - JEUNESSE

Crèche Les Petites Goules - rue de la Seudre (La Tremblade) :
09 64 03 17 34

Centre de Loisirs (CLSH) - 2 rue du Boudignou :
05 46 36 69 71 ou 06 28 82 14 28

AUTRES NUMÉROS UTILES

Bureau d'information touristique "Saison estivale"

Place Jacques Lacombe - 05 46 08 17 56

Agence postale

centre commercial - 17 avenue de la Presqu'île – du lundi
au samedi de 9h à 12h30 – 05 46 47 11 43

Bibliothèque municipale – 19, rue des tilleuls - mardi, jeudi
et vendredi de 16h à 18h30 - mercredi de 10h à 12h et de
15h à 18h30 - samedi de 10h à 12h : 05 46 36 25 26

MAIRIE

1, place Jacques Lacombe 17530 ARVERT
Tél. 05 46 36 40 36 / Fax. 05 46 36 43 22
mairie@ville-arvert.fr / www.arvert.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
le vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
le samedi de 8h30 à 12h

M. le Maire, Michel PRIOUZEAU,
vous reçoit sur rendez-vous uniquement.

PERMANENCES DES ADJOINTS

Monsieur Bernard LAMBERT : finances – CCAS,
caritatif, personnes âgées – éducation – sécurité :
VENDREDI de 10h à 12h

Madame Marie-Christine PERAUDEAU :
urbanisme – animations – culture – associations
JEUDI de 10h à 12h

Monsieur Guy CHAGNOLEAU : voirie – réseaux –
pluvial – agriculture – cimetière MERCREDI de 10h à 12h

Monsieur Eric BAHUON : communication – tou-
risme – développement durable JEUDI de 15h30 à 17h30

Madame Agnès CHARLES : économie - mar-
chés – commerce – artisanat – terroir LUNDI de
13h30 à 16h

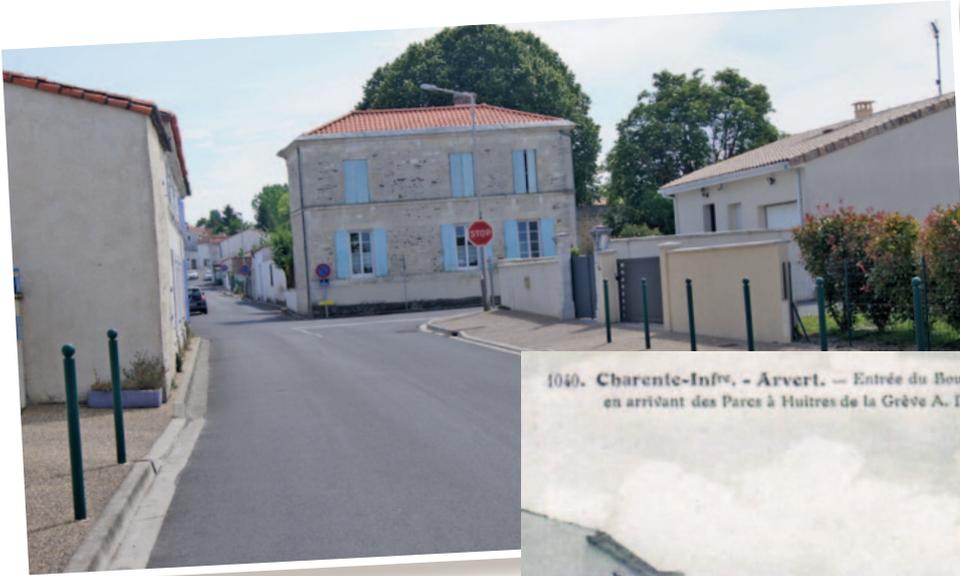
Madame Christel COLLET : déplacement urbain
– affichage, signalisation – espaces verts MARDI de
13h30 à 15h30

PERMANENCES URBANISME

lundi au jeudi 9h à 12h – vendredi 10h30 à 12h
et 13h30 à 17h30

PERMANENCES CCAS : sur RDV

Cartes Postales



*Entrée du Bourg
Avallon*



Rue du Boudignou



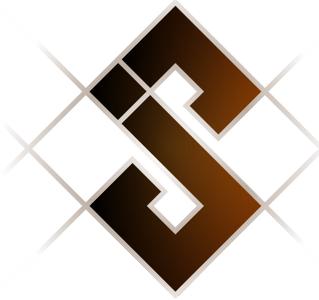
Flots coiffure Homme - Femme - Junior



7, Rue de la Sablière
17570 LES MATHES
05.46.02.03.88

22, Av. de la Presqu'île d'Arvert 17530 ARVERT

 05.46.36.40.59



Expertise - comptable
Audit | Conseils
Gestion administrative

Cabinet Julien SICRE

37, Avenue de l'Etrade. 17530 Arvert | Tel : 05.46.76.83.51
Mail : contact@cabinetjulien sicre.com

PRESQU'ÎLE AUTOMOBILE 

Nouveau SUV C5 Aircross

RÉPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL

140 bis, av de l'Etrade - 17530 ARVERT

Régis Manguy Tél. 05 46 36 09 54 - presquileautomobile@cegetel.net

Karamela Coiffure
Karine Pamela

9 Rue des Moulinades - 17530 Arvert

05.46.36.66.01

Lundi et Mercredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 18h
Jeudi et Vendredi de 9h à 19h
Samedi de 8h à 18h



FB17 Télécom 
Vous allez mieux nous recontacter

Coriolis (particulier et professionnel)

25 bis av. de la Presqu'île d'Arvert - Du lundi au samedi de 9h à 19h - 05 46 76 63 35

RÉSIDENCE RETRAITE BEAUSÉJOUR

Un lieu de vie convivial et ouvert sur l'extérieur propice au bien-être des aînés



En maison de retraite, l'animation doit être au service de la vie sociale et de l'épanouissement des personnes âgées. Les activités organisées au sein de la Résidence Beauséjour ont vocation à :

- favoriser les rencontres et développer les liens sociaux des résidents,
- promouvoir l'autonomie et stimuler les fonctions cognitives,
- placer le résident comme acteur de la vie institutionnelle en lui donnant envie de s'investir dans des projets,
- mais aussi et tout simplement partager un moment de convivialité et de plaisir.

Notre projet d'animation témoigne de notre volonté de développer une dynamique de vie sociale et culturelle et s'inscrit pleinement dans le projet de vie individualisé de chaque résident.

Le projet de vie est le fruit d'un travail d'équipe pluridisciplinaire, élaboré avec le résident et ses proches, qui tient compte de l'état physique et psychologique du résident, mais aussi de ses besoins, de ses envies et centres d'intérêt. Ainsi chacun trouvera un sens et du plaisir dans l'ensemble des animations proposées :

Nous avons également à cœur d'ouvrir la résidence sur l'extérieur, pour en faire un lieu de vie et de rencontres intergénérationnelles.

Associer les résidents et leur famille à la vie de l'établissement :

Diverses commissions se réunissent plusieurs fois par an pour recueillir les attentes des résidents et enrichir ensemble la qualité de vie proposée :

- La Commission d'animation a pour vocation de permettre aux résidents d'être acteurs de leur lieu de vie.
- La Commission de Restauration a pour finalité d'améliorer la satisfaction des résidents quant aux repas proposés et cuisinés sur site par notre Chef.
- Le Conseil de Vie Sociale permet la participation directe ou indirecte de tous les résidents à la vie de l'établissement.

Notre objectif : favoriser le bien-être et offrir un environnement de vie chaleureux et convivial, où les résidents sont les principaux acteurs de la vie de l'établissement



RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR
53 bis avenue de l'Etrade
17530 ARVERT
Tél. : 05 46 36 31 12
Mail : beausejour@orpea.net



ORPEA RÉSIDENCES la vie continue avec nous